



SEPTEMBRE 2010

Mensuel commun en juillet/août

Belgique-België
PP
1160-Bruxelles
1/4299

Editeur responsable, siège et correspondance : NYNS J rue des Phlox, 4 - 1170 Bruxelles.
Dépôt postal : 1160 Bruxelles/16AD/1270 Bruxelles 17 - N° d'entreprise : 451978428

Union Touristique Les Amis de la Nature

section de Boitsfort – asbl créée en 1938



LE BARBECUE ANNUEL

Sommaire

Toutes les infos utiles	2
Activités fin août	3
Activités en septembre	3
A la Régionale	4
Agenda d'octobre	4-5
Chez les copains	5
Chronique du savoir	5
Echos d'activités passées	6
La permaculture	7
Mémo pour vos paiements	8



"Septembre se nomme le Mai de l'automne"

Toutes les infos utiles

Notre local "Maison de Tous " : angle du square et de l'avenue des Archiducs, 1170 Bruxelles

Courriel : anboitsfort@skynet.be - Site UFAN : www.ufan.be.

Sur le site www.nfi.at, vous trouverez des informations sur le mouvement, des adresses, les projets internationaux en trois langues.

Nos activités reçoivent l'appui de la Commission Communautaire Française (Bruxelles-Capitale) et des administrations communales de Watermael-Boitsfort et d'Auderghem.

N° de compte unique pour la cotisation et les activités :

068-2027854-96 Amis de la Nature Boitsfort

ou IBAN : **BE 65 0682 0278 5496 Amis de la Nature Boitsfort**

Cotisations 2010 (tarif inchangé depuis 1995)

Veuillez, svp, verser à notre compte et **détailler votre bulletin de versement** : par exemple 1V+1A+2K+0,70€.

Pour ne plus y penser, un ordre permanent annuel peut être donné à votre banque.

Les paiements en espèces ne seront acceptés que pour des départs immédiats.

! Nouveaux membres : si vous n'avez pas reçu, par personne, 1 bulletin d'adhésion à nous renvoyer dûment complété, réclamez-le nous (☎ 02 660 10 59) afin que nous soyons en possession de vos coordonnées complètes.

V	COTISATION PLEINE : concerne l'adulte à partir de 21 ans.	16,25€
A	COTISATION FAMILIALE : concerne les proches parents des membres appartenant à la première catégorie et habitant sous le même toit. Il s'agit notamment du conjoint, des enfants de plus de 21 ans ou des parents.	8,75 €
J	COTISATION JUNIOR : concerne le jeune âgé de 15 à 21 ans.	6,50 €
K	COTISATION ENFANT : concerne les enfants âgés de 0 à 14 ans.	2,00 €
FRAIS D'ENVOI POSTAL ORDINAIRE : Si vous omettez les 0,70 € pour l'envoi postal, vos timbres seront tenus à votre disposition au local, chaque mois lors de la réunion d'information.		0,70 €

La cotisation (V) donne droit au bulletin de la Section, de la Régionale de Bruxelles, de la Fédération (UFAN) : ainsi qu'à l'accès aux Maisons AN et aux Auberge de Jeunesse (en Belgique et en France)

Rappel

Pour les renseignements concernant une activité, nous vous demandons instamment de bien vouloir téléphoner au responsable indiqué dans le bulletin.

Nous sommes **tous des bénévoles** et nous signalons qu'en promenade, la responsabilité de nos guides n'est en aucun cas engagée. Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Leur publication ne signifie nullement que notre association en défende le contenu, sauf mention contraire.

Règlement d'ordre intérieur au sujet des remboursements de frais aux participants

Si le participant prévient de son désistement pour une raison sérieuse et jugée comme telle par le CA :

a) il est remplacé par un tiers, il sera remboursé intégralement.

b) il n'est pas remplacé, il sera remboursé en tenant compte des frais encourus.

Si le participant ne prévient pas, il n'y aura pas de remboursement.

Si le participant ne veut pas être remboursé, le montant reste sur le compte Reservation.

Pour tout autre cas litigieux, le comité en débattrait au cours du CA le plus proche.

Activités fin août

Samedi 28/8 : PROMENADE VESPERALE.

Rendez-vous à 20h à Auderghem, bd du Souverain 165, angle de la chaussée de Wavre.
Durée ± 2 heures. Prévoir de bonnes chaussures.

Coordinateur : Jacques-vanderstappen@skynet.be : ☎ 02/672 48 22



Activités en septembre

Tous les mardis : PETANQUE

Rendez-vous à partir de 18h au Stade des 3 Tilleuls (en salle), sauf les jours fériés et entre Noël et Nouvel An. «Je pointe ou je tire ?» Depuis longtemps, nous nous y adonnons avec le plus grand plaisir. Qu'attendez-vous pour nous rejoindre? A la portée de tous.



Coordinatrice : Patricia V.

Jeudi 2/9 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rendez-vous à 19h30 au local "Maison de Tous". Ordre du jour : Administration, activités.



Coordinateur : Jules N.

Lundi 6/9 : dernière limite pour la remise des documents à la rédaction : fabiennebettex@hotmail.com

Samedi 11/9 : "L'ART NOUVEAU DANS LE DEVELOPPEMENT DU PENTAGONE".

PROMENADE GUIDEE avec La Fonderie pendant deux heures dans le centre-ville.

Rendez-vous à 10h15 à la Porte de Flandre, sur le pont du canal.

Quand on évoque l'Art Nouveau bruxellois, ce sont les communes de Saint-Gilles, d'Ixelles ou de Schaerbeek qui viennent tout d'abord à l'esprit. Or, dans le centre-ville, de nombreux commerces, cafés, écoles, véhiculent également ce style, rappelant qu'il ne fut pas uniquement réservé à une élite.

Prix incluant le guide: 7 € pour les AN de Boitsfort
9 € pour les autres AN
14 € pour les non-membres.

Minimum 15 personnes, maximum 25 personnes.

Réservation le plus tôt possible auprès de la coordinatrice, confirmée par le paiement en notre possession **au plus tard le 6/9** sous la réf : "Act 4.22 Art Nouveau" voir page 8

Accès : Métro, station Comte de Flandre.



Coordinatrice: Josiane V. ☎ 02/672.48.22 ou 0479/419.654

Mercredi 15/9 : PROMENADE INTER-GENERATIONS

Promenade inter-génération : RV à 14h devant la Maison Communale de Boitsfort (côté place Wiener). Durée ± 2 heures. Prévoir de bonnes chaussures.



Coordinateur: Pierre R. : ☎ 02/660.10.59 gsm 0474/651.299

Mercredi 22/9 : REUNION SCRABBLE.

Rendez-vous à 15h au local. Améliorer l'orthographe, garder un esprit éveillé, faire travailler les neurones, voilà de quoi faire tourner ses méninges. Débutant ou expert, venez avec nous, goûter au plaisir de croiser les mots. Un seul moyen de se faire une opinion, essayez !



Coordinatrice : Solange S et Pierre R : 02/660.10.59 gsm 0474/651.299.

Mercredi 22/9 : REUNION D'INFORMATION AN.

Rendez-vous de 15h à 18h au local. Nous parlerons de vos vacances ou venez proposer des idées, des trucs, de bonnes adresses, de la documentation. Nous tenons à la disposition de nos membres les bulletins d'activités des autres sections AN, COWB, SGR. Possibilité de payer les cotisations AN.

Coordinateurs : Pierre R. ☎ 02/660 10 59 & Jules N.

Mercredi 22/9 : SEANCE de TRAVAIL.

Réunion des bonnes volontés de 18h à 18h30 au local. Ordre du jour : nous aider à expédier notre périodique. Toute aide nous sera précieuse et appréciée.



Coordinatrice : Viviane C. ☎ 02/672.89.33

Samedi 25/9 : PROMENADE VESPERALE, le passeport pour une nuit de qualité !

Rendez-vous à 20h devant la Maison Communale de Boitsfort (côté place Wiener).

Durée ± 2 heures. Prévoir de bonnes chaussures.



Coordinateur : Jacques-vanderstappen@skynet.be : ☎ 02/672 48 22

A la Régionale

en collaboration avec notre section

Dimanche 26/9 : 6^{ème} RALLYE PEDESTRE sous le thème des « Châteaux »

Rendez-vous à partir de 10 h au départ de notre local "Maison de Tous", angle du square et de l'avenue des Archiducs. Accueil à la section de Boitsfort, en prenant un café, thé ou autre.

Vous serez alors, prêts à recevoir la première partie de votre questionnaire, qui vous sera remis entre 10h et 10h30 et que vous devrez rentrer, au point de contrôle, entre 13h30 et 14h et vous y recevrez la seconde partie du questionnaire à remettre au local de la section de Boitsfort entre 16h et 16h30.

Vous allez découvrir les communes de « Watermael-Boitsfort et Auderghem » sous différents aspects, tout en se promenant, en se divertissant et en répondant à des questions diverses.

Dès votre retour, vous aurez la possibilité de vous détendre en dégustant un bon morceau de tarte et des boissons au choix à un prix très démocratique. Des prix seront décernés aux meilleurs candidats !

Soyez très nombreux à participer, en famille et entre amis, vous ferez des découvertes et des rencontres, peut-être inattendues, et vous passerez, sûrement, une agréable journée.

Coût de participation : 4 € pour les membres AN et 6 € pour les non membres. Pour participer, veuillez :

1° vous inscrire par téléphone au ☎ 02/734.47.31 (Danièle) ou 02/660.10.59 ou 0474/65.12.99 (Pierre).


2° effectuer le paiement **au compte n° 068-0647880-44** de la "Régionale des Amis de la Nature"

Pour participer aux prix : un paiement par questionnaire. Détails : dans le bulletin de la Régionale.



Agenda octobre

détails des activités suivantes dans le bulletin d'octobre

Tous les mardis	Pétanque : RV à 18h au stade des 3 tilleuls, sauf les jours fériés et entre Noël et Nouvel An	Patricia
Sam 2/10	Promenade Nature : à la découverte du parc de Woluwé RV à 14h au dépôt du tram de Woluwé, près de la passerelle.	Marie-France Piron
Mer 6/10	Repas rue de l'Etuve, à l'école "les Eperonniers". PAF : 20 €/pers comprenant apéro, repas, vin maison et café. RV à 11h45 devant le Manneken-Pis. Réservation le plus tôt possible, confirmée par le paiement en notre possession au plus tard le 27/9 sous la réf : "Act 1.15 Etuve". Comme le nombre de participants est limité, prenez d'abord contact avec le coordinateur.	 Jules N. et Jacques 02 660 63 17
Jeu 7/10	Conseil d'administration : RV à 19h30 au local.	Jules N.
Sam 9/10	Promenade guidée dans l'avenue Molière (avec Arkadia). Durée 2h. PAF v p 8 et détails v bulletin d'oct. RV à 10h15 au croisement chée de Waterloo / av Molière.	Josiane V.
Dim 10/10	! Marche ADEPS-Boitsfort : nous sommes au regret de devoir la supprimer.	Le comité

Mer 13/10	Conférence-projection : RV à 15h au local. <i>Balade en Indochine p/ Mr Brouwers</i> Viviane C.
	80 ans de la section AN de Bruxelles Parvis de St Gilles, Maison du Peuple 37/39. Nous sommes cordialement invités à cette réunion festive, la section se doit d'y être présente. Il est prévu : - 16h30 apéro offert par la section. - 18h Buffet : pêche au thon, fricassée de volaille et de scampis aux champignons sauvages + riz safrané. - 21h : gâteau d'anniversaire.
Sam 16/10	PAF : 25€ (boissons non comprises) pour les membres et 35€ pour les non-membres Carte réponse à remettre avant le 15 septembre (indications sur l'invitation qui est à demander au président). Renseignements : ☎ 02 733 64 90 ou ☎ 0497 57 57 61 Jules.N
Dim 17/10	Randonnée sur le GR 129 de Lens à Mons (18 km). RV à 8h à BXL Central (détails trains : v bull oct) ou RV à 9h30 à la gare de Lens. Pierre R.
Mer 20/10	Promenade inter-génération : RV à 14h à Auderghem, bd du Souverain 165, angle de la chaussée de Wavre. Durée ± 2 heures. Prévoir de bonnes chaussures. Pierre R.
Jeu 21/10	Projection conviviale : RV à 20h au local. <i>La Birmanie</i> par Michel N. Pierre R.
Sam 23/10	Bureau fédéral à Morlanwelz : Réunion des délégués. (détails = individuels) Jules N.
Sam 23/10	Promenade vespérale : RV à 20h à Auderghem, bd du Souverain 165, angle de la chaussée de Wavre. Durée ± 2 heures. Prévoir de bonnes chaussures. Jacques V.
Mer 27/10	Scrabble : RV à 15h au local. Solange.
Mer 27/10	Réunion info : RV de 15h à 18h au local. Jules & Pierre
Mer 27/10	Expédition du bulletin : RV à 18h au local. Viviane C.
Jeu 28/10	Diaclan : RV à 20h au local pour la reprise du cours où chacun sera aidé et travaillera à son rythme ... Freddy D.

Chez les copains

Dimanche 5/9 : Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort.



Rendez-vous à 9h30 pour la promenade nature, à l'étang de Boitsfort-chaussée de La Hulpe-avenue de la Foresterie. Participation gratuite.

Transports en commun : Bus STIB 95 "Heiligenborre" (arrêt Etangs). Renseignements ☎ 02/672.88.03.



Chronique du savoir



Une chronique qui existe depuis 1969

Réponse n° 407 : 1/ L'uniforme des "evzones" date de 1821. Leurs jupettes ont 400 plis, ce qui correspond au nombre d'années d'occupation ottomane.
2/ Le métro bruxellois est né en 1976.

Question n° 408 : 1/ Le compositeur des "contes d'Hofmann" est enterré à ...
2/ Quand les cendres de Napoléon furent-elles rapatriées?

Echos d'activités passées



La permaculture

La permaculture est une méthode de conception pour créer une production agricole soutenable, très économe en énergie (travail manuel et mécanique, carburant...) et respectueuse des êtres vivants et de leurs relations réciproques. Elle vise à produire de la nourriture en renforçant l'écosystème et la communauté spécifique à un lieu. Elle utilise des notions d'écologie, d'architecture paysagiste, d'agriculture biologique, d'architecture et l'idée de forêt/jardin. L'important n'étant pas ces éléments eux mêmes mais leur interaction, qui produit un écosystème solide. Un des axes principaux de ce système de design est l'observation de la nature pour reconnaître ses principes et ses empreintes visuelles.

Origines de la permaculture

Masanobu Fukuoka est reconnu en permaculture comme l'un de ses précurseurs, avec sa thèse *"plus les conditions de culture ressemblent au milieu naturel de prédilection de la plante en question, plus le rapport kilojoules dépensés/kilojoules récoltés est meilleur"*. Au milieu des années 70, deux Australiens, Bill Mollison et David Holmgren, développent l'idée de systèmes d'agriculture stables, qu'ils appelleront 'permaculture' pour 'agriculture permanente', puis plus tard pour 'culture permanente' tant l'aspect social / éthique semblait essentiel pour qu'un système soit durable.

Méthodes : La permaculture est dynamique, réaliste et l'observation de la nature déterminante (chaque sol est unique suivant acidité, taux en humus, humidité,...). Le but est de travailler avec la nature, pour cela plusieurs principes peuvent nous y aider:

- le problème devient la solution
- le potentiel n'est pas limité (en théorie)
- moindre effort pour maximum d'effets
- tout se jardine

Bien sûr, l'idéal serait de travailler sans pesticides, sans mécanique et avec le minimum d'intervention humaine. Mais pour transformer une pente en terrasses, c'est à chacun de décider où mettre ses priorités.

Quelques outils qu'un concepteur (designer) de permaculture pourrait utiliser:

- **Patterns :** (empreinte visuelle, formes): par exemple, l'eau, le vent, les animaux, etc., nous imposent certains paramètres à considérer en termes de paysagisme architectural (ex. coupe vent, retenues d'eau).
- **Zones :** avec l'humain au centre et par rapport au degré de temps et d'énergie qu'il doit consacrer au maintien du système. Donc, la maison en zone 1 (chaque jour), puis par exemple le potager ou le supermarché en zone 2

(plusieurs passages dans la semaine), la mare et le verger en zone 3 (chaque mois) etc .

· **Liens** : nous devons faciliter les liens utiles entre chaque composant du système, par exemple une poule a des besoins et une production d'énergie qui doit être utilisée (sinon ça pollue), une juxtaposition judicieuse des éléments remplace le besoin de transport et tout travail inutile.

· **Couches** : un vrai jardin d'Eden contient au moins 7 couches - de la cime jusqu'aux racines, chaque couche peut nous fournir en nourriture, et entretient aussi des liens symbiotiques avec son voisin, comme dans la nature. La polyculture résultante peut être généreuse au fil des saisons, dynamique, autonome, d'une grande diversité d'espèces, donc forte contre les maladies, auto-régénérante, et d'une productivité de loin supérieure à n'importe quel champ de blé (pour une consommation d'énergie tendant vers le zéro).

· **Équipes** : par exemple un groupe de plantes qui s'entraident comme le maïs, les fèves et les potimarrons. Ces plantes occupent souvent des couches différentes (grimpant, vivace, rampant), les fleurs attirent les pollinisateurs (abeilles), les racines vont chercher en profondeur les nutriments que n'ont pas les rampants, les arbres donnent de l'ombre et de l'humidité,...

· **Augmentation des intersections** : la rencontre de 2 systèmes différents multiplie la productivité et la création de liens utiles, par exemple: le bord de mer.

L'éthique de la permaculture

Pour apporter un cadre de réflexion et d'action en accord avec son but, la permaculture se base sur une éthique, décomposée en trois grands principes:

- **Se soucier de la Terre** : *Prendre en compte le sol, la forêt et l'eau*

Nous faisons partie d'un système plus vaste qui est la biosphère terrestre. Toute forme de vie est intrinsèquement importante et chaque atteinte à la diversité génétique est une menace pour nous. Nos activités et lieux de vie doivent être en harmonie avec les écosystèmes locaux.

- **Se soucier de l'Homme** : *S'occuper de soi, de sa famille et de sa communauté*

Les systèmes permaculturels visent à combler les besoins fondamentaux des Hommes dans un environnement permettant leur épanouissement. La coopération et la mise en commun sont deux axes clefs des relations humaines.

- **Partager équitablement** : *Limiter sa consommation, se reproduire avec sagesse, et redistribuer les surplus.*

Nous devons réduire notre emprise sur la planète, les écosystèmes où l'Homme n'est pas présent ayant toute leur légitimité. L'établissement de systèmes permaculturels doit permettre de réduire notre empreinte, sans que ce gain ne soit annulé par une consommation ou une population plus élevée. L'éthique nous permet de "voir les choses du point de vue d'autrui, sur une échelle de temps plus grande et sur une plus grande distance". Elle apporte à la permaculture une dimension philosophique, spirituelle pour certains.

Les grands principes de la permaculture

Pas de Labour : Quand on parle de travail du sol, immédiatement l'image du travail mécanique ou manuel du sol vient à l'esprit. Cependant, le travail du sol c'est aussi le travail des racines des plantes, le travail des micro organismes qui décomposent la matière organique, le travail des vers de terre qui sur une parcelle d'un hectare représentent en masse le poids de deux boeufs qui retournent la terre et participent à sa structuration en permanence.

Les labours profonds perturbent l'activité des micro organismes anaérobies (ceux résidant en profondeur et ne consommant pas d'oxygène) et aérobies (ceux de la superficie qui doivent disposer d'oxygène pour vivre). De plus ces labours provoquent une minéralisation rapide de l'humus stocké en profondeur. Bien sûr, on s'imagine mal un semis 'nu' à même le sol. L'absence de labour s'accompagne de deux mesures :

- Une nécessité de conserver une couverture permanente du sol, qu'il s'agisse d'engrais vert, de mulch (matériau végétal mort constituant un 'tapis' protecteur)

- Le semis de graines 'protégées' : les graines sont humidifiées et roulées dans de la poudre d'argile avant 'semis direct', ce qui les protège de l'extérieur. Lorsqu'un épisode pluvieux viendra humidifier la graine ainsi protégée, la levée de dormance aura lieu et la germination pourra commencer

Pas d'engrais : La terre n'est pas un support minéral, inerte. Elle abrite des centaines de millions de micro organismes qui ne sont pas là sans raison. Ceux-ci peuvent travailler de manière optimale et enrichir la terre s'il ne sont pas perturbés par des apports extérieurs. Les engrais possèdent de nombreux effets pervers, et ne respectent pas la physiologie et la vitesse de croissance des végétaux. Si on augmente leur vitesse de croissance, ils se trouvent fragilisés et donc plus sensibles aux maladies et insectes, d'où la nécessité de recourir à une protection extérieure artificielle. De plus, les engrais ne se contentent souvent que d'apporter des composants majeurs (NPK) en négligeant les éléments secondaires (oligo-éléments) qui sont pourtant nécessaires à la plante. Pour cultiver sans engrais, il faut toutefois pratiquer le retour à la terre des parties de la plante inutilisées après la récolte. En effet la plante s'insère dans un cycle et si celui-ci est rompu par une exportation intégrale de la plante, le terre finira par se fatiguer.





Pas de pesticides : Les pesticides chimiques posent de nombreux problèmes, mis en lumière depuis de nombreuses années : bioaccumulation et concentration des résidus le long de la chaîne alimentaire, induction d'une sélection d'insectes résistants aux traitements nécessitant des épandages toujours plus fréquents, pollution de l'eau et de l'air... En réalité, les déséquilibres induits par les grandes monocultures intensives sont une aubaine pour les ravageurs qui trouvent là les conditions optimales pour leur reproduction et leur alimentation. Dans les systèmes agricoles moins intensifs de polyculture, respectueux des écosystèmes, un certain équilibre s'établit, et la population de ravageurs est auto-régulée car ces ravageurs ne sont que le maillon de la chaîne alimentaire, qui est respectée dans ce type de système. Les haies, mares et autres refuges permettent aux auxiliaires (les 'prédateurs' des ravageurs) de jouer leur rôle. Une rotation judicieuse des cultures et une association intelligente des cultures dans le temps permet bien souvent à la population de ravageurs de rester sous le seuil de nuisance réel (si l'on tient compte de l'énergie utilisée pour la lutte).

Pas de sarclage : Existe-t-il vraiment des mauvaises herbes ? Une couverture du sol est toujours bénéfique. Les mauvaises herbes possèdent des racines qui pénètrent le sol, l'aèrent, l'ameublissent et l'enrichissent. L'observation est de mise : les mauvaises herbes peuvent être d'excellents indicateurs à différents titres (état du sol, type de culture favorable sur cette parcelle...). Lorsque les mauvaises herbes posent des problèmes réels, il convient de les éliminer grâce à d'autres herbes qui les concurrencent plutôt que de gaspiller de l'énergie à les arracher à la main. Comme pour les ravageurs, les équilibres entre les différentes espèces viennent réguler les débordements.

Conclusion

Ces quatre grands principes sont pour le moins révolutionnaires. Manasobu Fukuoka a expérimenté des techniques pendant près d'1/2 siècle. Au bout de plusieurs dizaines d'années, il cultivait une espèce de riz qui était devenue très robuste à force de sélection naturelle et il obtenait des rendements identiques à ceux de la riziculture classique au Japon. A la fin des années 80, alors qu'il envisageait d'envoyer des semences de ce riz très performant dans les pays en voie de développement, ses activités ont connu une fin très brutale lorsque l'armée japonaise a saisi et détruit l'intégralité de sa récolte et de ses semences. La pratique de la permaculture a été reprise à la fin des années 70 par Bill Molisson en Australie où elle connaît un essor certain et se développe également de plus en plus dans nos régions.

✂

Mémo
pour vos
paiements
d'activités

Réservations à faire auprès des coordinateurs/trices,
confirmées par le paiement au compte

068-2027854-96
ou IBAN :

BE 65 0682 0278 5496
Amis de la Nature Boitsfort

en notre possession au plus tard aux dates mentionnées ci-contre
avec la référence correspondante "Act ..."
NB : la carte de membre est exigée aux activités.

Paiement en notre possession le	Prix	Code de référence	Date de l'activité
6/9	7 € AN Boitsfort 9 € autres AN 14 € non-membres	Act 4.22 Art Nouveau	11//9
15/9	25 € membres AN 35 € non-membres	80 ans section de Bruxelles : repas	16/10
27/9	20 €	1.15 Etuve	6/10
4/10	8 € AN Boitsfort 10 € autres AN 15€ non-membres	4.23 avenue Molière	9/10